Nous, CPE et professeurs du Lycée Louise Michel de Bobigny, tenons à exprimer notre soutien et notre solidarité à nos collègues agents qui seront contraints de reprendre le travail au Lycée Louise Michel à partir du 18 mai.

Nous tenons de même à exprimer notre soutien et notre solidarité à nos collègues AED, AESH, AVS, AP, CPE, Psy-EN, infirmiers et professeurs des écoles qui ont dû retourner sur leur lieu de travail depuis le 11 mai, et qui devront le faire à partir du 18 mai dans les collèges de la dite « zone verte ».

Nous tenons à exprimer notre soutien et notre solidarité à nos collègues qui ont refusé et qui refuseront de retourner sur leur lieu de travail aux mois de mai, juin et juillet, et donc à ceux qui ont exercé ou exerceront leur droit de retrait face à des conditions de protection sanitaires insuffisantes.

Nous serons particulièrement attentifs à la situation de nos collègues stagiaires, contractuels et TZR pour qu'ils ne subissent aucune pression particulière s'ils refusaient de revenir au lycée. Leur titularisation, la reconduction de leur contrat ou leur maintien dans l'établissement ne saurait être soumis à leur « déconfinement ».

Car, conscients de la gravité de la situation sanitaire, du caractère encore extrêmement contagieux du covid-19 et du manque de moyens permettant de garantir la protection du personnel et des élèves, nous nous opposons pour l'instant à la réouverture des écoles et des collèges d'Île-de-France malgré notre attachement indéfectible au service public d'Éducation. En effet, d'une part, une telle reprise des cours en classe ne fait et ne ferait qu'accroître l'affluence dans les transports en commun. D'autre part, l'application des conditions sanitaires drastiques qu'elle nécessite dans des locaux souvent exigus est encore trop incertaine pour garantir un retour en classe sûr d'un point de vue sanitaire, serein et efficace d'un point de vue pédagogique, et équitable d'un point de vue social.

Les CPE et professeurs du Lycée Louise Michel de Bobigny.